

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL  
23 rue des Perrières 42700 FIRMINY

Madame Fabienne BUCCIO  
Préfète de la Loire  
PREFECTURE  
2 rue Charles de Gaulle  
42022 SAINT ETIENNE cedex 1

Lettre A/R

Firminy, le 25 octobre 2013

Madame la Préfète,

Nos courriers en A/R des 15 Mars et 17 juillet n'ont pas à ce jour pas fait l'objet d'une réponse de votre part.

Nous nous adressons à nouveau à vous pour vous faire part de notre incompréhension devant votre silence sur des sujets aussi graves qui sont de votre compétence et de votre autorité. La sécurité routière et les pollutions ne peuvent laisser la représentante de l'état muette.

Vous trouverez en copie jointe le courrier que nous adressons à Monsieur le Ministre des transports. Nous joignons une photo prise lors du presque accident (qui aurait pu avoir des conséquences graves) du samedi 5 octobre à 17h15 devant l'école de Fayol. Il aurait pu se produire un autre jour de la semaine à l'heure de la sortie des classes. On ne peut accepter plus longtemps de faire courir ces risques à la population.

Tout cela aurait pu être réglé par la construction de la déviation, sa mise en service était programmée pour 2005.

Dans le courrier au Ministre nous réclamons la pose d'un radar sur le feu comportemental que la ville va installer début 2014. La décision de son l'installation est de la compétence de l'état.

Le giratoire du Bas de la Côte CD 500 s'avère être très dangereux puisque des poids lourds perdent une partie de leur chargement voir la totalité. Sa mise aux normes s'avère aujourd'hui indispensable.

Nous transmettons une copie de ce courrier à Monsieur le Ministre.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération.

Pour le Bureau, le Vice-président de l'Association de Défense des Riverains du Boulevard Fayol

Paul BERTRAND



Le bureau de l'Association :  
Monique Faure, Marie Paule Broussard, Louis Voltini, Daniel Cartier, Paul Bertrand,  
Fernand Chapignac, Gérard Dupuy.

Courrier à adresser à : Monsieur Paul Bertrand 37 bis rue des Perrières 42700 FIRMINY  
Le vice Président Paul BERTRAND.